



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE COURNON**

L'an deux mille vingt-six, le 23 septembre à 18h00 le Conseil municipal de cette commune, légalement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal JEHANNIN, Maire.

Date de convocation : **18 septembre 2026**

Membres en exercice	15
Quorum	8
Membres présents	12
Nombre de votants	15

		Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à
1	JEHANNIN Pascal	X			
2	GICQUEL Sophie	X			
3	DROUADAINE André	X			
4	CHESNAIS Martine	X			
5	DIGUET Yannick	X			
6	DELAHAYS Elise			X	Frédéric MOULINS
7	UGUEN Kévin	X			
8	ROBIN Karine	X			
9	JAN Kévin	X			
10	BERSIHAND Corinne			X	Martine CHESNAIS
11	GUILLEMOT Matthias	X			
12	GOUTX Emmanuelle			X	Valérie JULIEN
13	MOULINS Frédéric	X			
14	JULIEN Valérie	X			
15	CLERO Olivier	X			

Secrétaire de séance : André DROUADAINE

Délibération n° 38-2026-07-06	FINANCES MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE TÉLÉALERTE
--	--

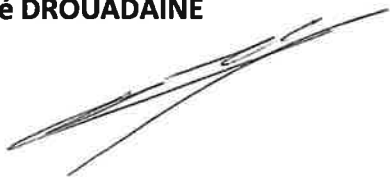
Dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde, la mise en place d'un système de télé alerte pour les populations est nécessaire. Nous avons été contactés il y a environ 2 ans, mais nous n'avions pas donné suite. Mais dorénavant au vu des événements estivaux, nous souhaitons mettre en place ce système à partir du 01/01/2027 pour un montant annuel de 800€HT.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer le devis concernant la mise en place du système de téléalerte

Le secrétaire

André DROUADAINÉ



Le Maire

Pascal JEHANNIN

